

## Visite formative au salon Paysalia à Lyon pour les deux équipes des espaces verts le 5 décembre 2023



Cela devient une institution : les deux équipes des espaces verts de Monistrol se déplacent au salon des métiers du Vert, Paysalia à Lyon. Le temps d'une journée, elles arpentent les allées de cette belle manifestation qui regroupe les professionnels des métiers en lien avec les espaces verts.

Découverte de nouvelles machines-outils, de nouvelles techniques ou process.

Une journée empreinte d'apprentissage de savoirs et une belle cohésion d'équipe qui sort un peu des chantiers traditionnels.

Catherine BRUYERE

Directrice ESAT43/ Foyer Myriam





**Mercredi 13 décembre 2023**

## **Noël Ensemble, organisé par le CCAS de Monistrol sur Loire**



Maxime, Raphaël, Stéphanie et Thibault, tous résidents au foyer Myriam ont participé à la fête de Noël organisée par le CCAS au profit des familles et enfants monistroliens.

L'objectif premier pour nos travailleurs ESAT était de prendre part à l'organisation.

Thibault a pris son rôle très au sérieux : il est allé à la rencontre des enfants avec des chocolats, a participé à la distribution des crêpes et boissons pendant que les autres – accompagnés par Alain et Marc de l'association OVIVE – ont participé aux jeux en compagnie des enfants et parents.

Tous ont ensuite goûté les crêpes préparées par des jeunes des deux lycées monistroliens. La rencontre avec le Père Noël a été le temps fort de l'après-midi et bien sûr la distribution des cadeaux par le Secours Catholique a rempli les cœurs de joie.

Thibault, avec son talent de négociateur, a pu obtenir des cadeaux pour les treize résidents du foyer Myriam.

Marc Van Audenhaege





## Café-santé du vendredi 22 décembre 2023

Le vendredi 22 décembre au matin, les ouvriers et ouvrières ESAT de Monistrol se réunirent pour un premier « Café-santé » préparé par Catherine Bruyère, directrice, et accompagnés par Marc Van Audenhaege leur médecin-référent.

Le sujet de ce « Café-santé » était la nourriture et les différentes catégories d'aliments, c'est-à-dire le gras ou lipides, les protéines et les féculents. Catherine avait préparé trois affiches illustrant ces trois grandes classes d'aliments. Chaque participant piochait des petites images qui à tour de rôle étaient posées sur les affiches correspondantes et cela permettait en même temps de poser quelques questions ou de faire des réflexions.

Marc Van Audenhaege

Administrateur



## Fête de Noël 2023 le 22 décembre 2023



"Il y a les jours qui ne sont pas comme les autres, les jours de fête, et c'est un peu pour ces jours-là qu'on vit, qu'on attend, qu'on espère.". Le Clézio

Telle fut la devise de ce repas de Noël qui s'est déroulé, comme chaque année, dans la convivialité et la bonne humeur. Un moment partagé à l'Espace Beauvoir à Monistrol, partenaire historique des liaisons chaudes du midi au foyer.

Au menu, entre autres, salade gourmande, sauté de sanglier et bûche pâtissière ....

A la sono, Gérald, travailleur excellent dans les animations de soirées. Si vous avez besoin de ses services, s'adresser à l'ESAT ...

Catherine BRUYERE

Directrice ESAT 43/Foyer Myriam



## LES ALOUETTES : 30 ans déjà !



Le samedi 25 novembre à la salle de la chocolaterie de Donzère, nous avons fêté les 30 ans du foyer.

Fondé en 1993, l'établissement a évolué pour devenir bien plus qu'un simple lieu de résidence, il incarne un esprit de famille, de solidarité et d'engagement.

Au fil des ans, une vingtaines de résidents ont appelé ce lieu « leur maison » créant ainsi une riche mosaïque d'histoires individuelles et collectives.

L'anniversaire des 30 ans fut marqué par des retrouvailles et des échanges sur les années partagées.

Cette fête fut aussi l'occasion de rendre hommage aux fondateurs, aux personnels engagés et aux résidents qui ont façonné le caractère unique de ce foyer.



Cette journée fut appréciée par l'ensemble des invités, Michel a pu mixer avec le DJ, Anne Claire nous a interprété la chanson de Prévert de Serge Gainsbourg et tous les autres résidents ont enflammé la piste de danse.

Ce fut une belle journée qui clôture les trente années passées dans le quartier de la cité de l'enclos et qui marque le passage vers le nouvel établissement : LE COLIBRI

Pomares Valérie AES, mission animation.

## Noël 2023 au Foyer les Alouettes



Le jeudi 21 décembre le foyer a organisé son repas de Noël. Les résidents et l'ensemble de l'équipe ont partagé un repas très festif. Tous les résidents ont participé à la conception de ce repas qu'ils avaient eux-mêmes choisi.



Cette année pour la deuxième fois le foyer a organisé un Secret Santa « Père Noël secret ». Chaque résident et salarié ont pioché le prénom de l'un d'eux afin de lui faire un cadeau secret. Le but étant de fabriquer ce cadeau soi-même avec du matériel de récupération. Les résidents ont réalisé les cadeaux avec l'aide de Sofia, service civique, qui est chargée des activités.



Pour l'occasion, les résidents ont préparé quelques représentations de chants et de la musique. Enfin le repas de Noël a pu se terminer en dansant tous ensemble.



Ce repas de Noël permet à tous de prendre du bon temps ainsi que de partager de bons souvenirs et s'amuser ensemble .

Le Secret Santa quant à lui nous permet d'être créatif et d'en apprendre un peu plus sur les autres ; il sera donc de nouveau organisé l'année prochaine.

Tous les résidents remercient grandement les co-présidents et l'association pour le financement de ce repas.

Article rédigé par Sofia, service civique.



## L'école Sainte Marie rencontre le foyer de vie les Alouettes

Ce lundi 15 janvier 2024 les classes de CM1 et CM2 ont rencontré les résidents du foyer des Alouettes à la salle de la chocolaterie à Donzère.

La rencontre a débuté par quelques questions de la part des enfants sur la vie quotidienne ainsi que les habitudes des résidents. Chacun d'entre eux a pu répondre librement à toutes les interrogations.

Pour l'occasion les enfants et les résidents ont partagé un goûter autour de la galette des rois, mais avant cela ils ont participé à une activité coloriage, ce qui leur a permis d'apprendre à se connaître d'avantage ; en effet certains élèves avaient déjà pu rencontrer les résidents l'année précédente.



.../...

L'objectif de ces ateliers est de réunir les enfants et les résidents, de créer une rencontre et d'échanger sur le handicap. Ces ateliers permettent de confronter les jeunes valides aux problèmes et aux réalités de la vie rencontrés par les personnes en situation de handicap.

Pour cette deuxième rencontre les enfants et les résidents ont été heureux de se retrouver comme le révèlent ces témoignages :

« Ça fait du bien, ils sont très gentils. » ;

« Avant j'avais des aprioris mais grâce à cette rencontre je n'ai plus peur, en fait ils sont comme nous » ; « Les voir sourire ça me fait du bien » ; « On apprend beaucoup de choses sur eux, c'est intéressant ».

Plusieurs rencontres vont être mises en place au cours de l'année 2024. En effet celles-ci contribuent à promouvoir un regard inclusif. Elles sont donc enrichissantes et instructives pour les enfants comme ils ont pu le manifester. Grâce à celles-ci nous leur apprenons que la différence n'est ni grave, ni une faiblesse.

Article rédigé par SOFIA, service civique au sein du foyer les Alouettes





## La journée « Différent et compétent » du vendredi 10 novembre 2023 au Puy en Velay



Après le discours d'ouverture de la cérémonie par Catherine Bruyère (ESAT Monistrol) et Philippe Monnot (ESAT St Etienne), tous les deux vice-présidents du dispositif « Différent et compétent » pour la région AURA, les nombreux lauréats ont reçu leurs certificats de RAE (Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience), de mains d'élus et de dirigeants d'entreprises engagées, au cours d'une émouvante cérémonie dans la magnifique salle plénière du Conseil Départemental de la Haute Loire.

Emma Forestier et Franck Mialon, accompagnés par leurs moniteurs d'atelier Philippe Celle et Hubert Bergeron de Monistrol, reçurent leurs attestations dans le groupe « Agents de conduite de systèmes industriels ». Guidé dans sa préparation depuis un an par André Galuba, Dimitri Dacosta accepta sa récompense dans le groupe « Jardinier paysagiste ».

Le moment le plus émouvant de la cérémonie fut certainement le témoignage de M. Yvon Valeyre – gérant de la société OLVIK à Aurec sur Loire – et donneur d'ordre à l'ESAT de Monistrol qui nous a accompagnés. Il nous a livré un récit concernant un stagiaire bac+5 étudiant en commerce international qui ignorait tout de l'existence des ESAT. Bouleversé par la présence de ces travailleurs dans l'entreprise et qui malgré l'opposition de son école a soutenu sa thèse de fin d'études sur le sujet des ESAT a obtenu une très bonne note et a probablement ouvert les yeux de ses professeurs !



De leur côté, les stéphanois de l'ESAT La Chauvetière – emmenés par leur directeur – ont également reçu leurs attestations pour le travail préparatoire de toute une année.

Ainsi trois lauréats d'AIMCP Loire avec un joyeux sourire étaient nommés dans la catégorie «Agent de Conduite de Systèmes Industriels» : Denis Costechareyre accompagné par Loïc Roue, Cyprien Quérat soutenu par Marie-Laure Dean Fucher et enfin Jean Paul Viallet avec Sandrine Repetto. Juliette Cornil accompagnée par Sandrine Repetto était nommée dans le métier d'«Employé Commercial en Magasin».

L'équipe stéphanoise, venant de loin, a pu déguster le déjeuner au restaurant départemental.

Des attestations furent également délivrées pour leur travail d'accompagnement RAE aux moniteurs d'atelier ou



Après les photos-souvenirs sur les pelouses du Conseil Départemental, tous apprécient dans la bonne humeur une boisson accompagnée de bonnes choses dans la grande salle de réception.

Vivement novembre 2024 pour une nouvelle édition.

Marc VAN AUDENHAEGE – Administrateur



## L'IEM La Grande Terre et le Foyer l'Olivier fêtent Noël ensemble



Plein de changements cette année pour ce Noël 2023 ! Nous avons fêté Noël avec le **Foyer l'Olivier** le 21 décembre 2023 dans les locaux de l'IEM Les Combes de La Grange et du CDP Henry's.

Le matin a été propice aux échanges avec les « ados » avant leurs départs. Puis un atelier de sculptures en ballons et un groupe chant ont permis de nous mettre dans l'ambiance festive avant de passer à table.

Le repas a été servi par le traiteur « La Diligence » offert par M. Despinasse, nous le remercions très chaleureusement.

Dans l'après-midi, un spectacle a été proposé à tous avant de finir en musique.



L'équipe de l'IEM La Grande Terre





à tous les résidents du Foyer l'Olivier  
pour la belle peluche et le jeu de Mölkky  
qui a été testé et approuvé !!!!





## Une fête au Village du Père-Noël



## IEM Les Combes de la Grange/CDP

Le 21 décembre 2023, le Village du Père-Noël s'est enflammé dans la salle « Le Cristal » à Roche La Molière. Pour la 1ere fois, les adolescents de l'IEM les Combes de la Grange et les adultes du CDP Henry's se sont réunis pour passer un agréable moment et s'ambiancer au rythme du saxophone de Johanna et de son père Georges.

En amont, un gros travail pour la décoration a été fait, à partir de matériaux recyclés ou de récupération. Chaque table avait sa propre identité : le traineau du Père Noël, le garage du Père Noël, la cuisine de la Mère Noël, la chambre de la Mère Noël, les igloos, le patinage, la pêche, les contes de Noël, les chants de Noël, et les lutins farceurs...

Le thème de la journée : habits chics avec un détail de Noël. Mais petite surprise pour la table des invités qui se sont transformés en lutins farceurs le temps de la fête !!!

Nous nous sommes tous régalés grâce au traiteur Franck Teyssier et son équipe, venus spécialement pour nous de Civens.

L'ambiance était festive, la journée est passée trop vite !! Quel plaisir de faire la fête tous ensemble !!





# Rencontre avec Mme Caroline Di Vincenzo, Maire de la Chapelle d'Aurec et Conseillère Régionale

A l'initiative de l'association OVIVE et dans le contexte de notre projet de construction d'un habitat pour personnes handicapées vieillissantes, madame Di Vincenzo a visité le foyer Myriam à Monistrol sur Loire.

Après un rapide parcours des extérieurs, et par la bienveillance de Thibault Barbier, résident au foyer, qui nous a guidé, notre conseillère régionale a pu découvrir les lieux et comprendre le fonctionnement de la structure en présence de Catherine Bruyère, directrice.

Dans la grande salle, les administrateurs d'OVIVE ont ensuite exposé leur projet après avoir expliqué le lien entre nos deux associations.

Nous avons écouté les conseils de notre interlocutrice c'est-à-dire, bien décrire les besoins de la population ciblée pour calculer les coûts de fonctionnement et ne pas avoir peur d'insister auprès des instances publiques en les rencontrant régulièrement. Mme Di Vincenzo nous a promis de faire état de notre projet à notre députée Mme Isabelle Valentin.

Marc Van Audenhaege



Le 12 novembre 2023, nous avons été invités par l'entreprise Souchon du Chambon Feugerolles qui organisait pour ses clients un après-midi « pétanque ». Messieurs SOUCHON père et fils ont décidé de mettre à l'honneur notre association et de nous reverser les gains de cette journée. A nouveau, nous sommes évidemment touchés à par cette généreuse initiative.

Agnès MATUSSIÈRE

Co-Présidente



Le 23 novembre, Jean-Noël Cancade, président de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques nous a convié à la traditionnelle "Soirée Violette" autour d'un bon repas suivi d'une animation musicale au lycée hôtelier du Renouveau au profit de l'AIMCP-Loire. En présence des convives dont Maryse Barlet qui avaient affronté les conditions hivernales, Philippe Monnot a pu remercier l'AMOPA pour les dons financiers et retracer tout le travail réalisé par les intervenants pour le projet de vulgarisation des sciences auprès des bénéficiaires de l'ESAT de la Chauvetière au cours des dernières années et leurs interventions très appréciées.

Nous avons décidé de nous retrouver au retour des beaux jours pour visiter l'ESAT et partager un moment conviviale."

Stéphane CUERQ

Co-Président



# Informations administratives



Direction générale  
de la cohésion sociale

## Tarifs et montants applicables aux différents éléments de la prestation de compensation (PCH) à compter du 1er janvier 2024

Tenant compte du relèvement du salaire minimum de croissance et du tarif minimal applicable aux services d'aide à domicile prestataires

(les modifications figurent en rouge dans les tableaux ci-dessous).

### Références :

- Arrêté du 28 décembre 2005 fixant les tarifs de l'élément de la prestation de compensation mentionné au 1<sup>er</sup> de l'article L. 245-3 du CASF ;
- Arrêté du 28 décembre 2005 fixant les montants maximaux attribuables au titre des éléments de la prestation de compensation ;
- Art. D. 245-9 du CASF résultant du décret n°2022-570 du 19 avril 2022 (Forfaits "cécité", "surdité" et "surdicécité") ;
- Arrêté du 25 juillet 2023 portant extension d'avenants à la convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile (n°3239) (application de l'avenant n°1 du 17 mai 2023) ;
- Décret n° 2023-1216 du 20 décembre 2023 portant relèvement du salaire minimum de croissance ;
- Décret n° 2024-2 du 2 janvier 2024 relatif au montant minimal mentionné au 1<sup>er</sup> du I de l'article L. 314-2-1 du code de l'action sociale et des familles (tarif "prestataire") ;

### I - Tarifs et montants applicables au 1<sup>er</sup> élément de la prestation de compensation (hors Mayotte)

Tableau 1 : Tarifs horaires applicables au 1<sup>er</sup> élément de la prestation de compensation

Modalités de l'aide humaine	Tarif horaire PCH	Modalité de calcul
Emploi direct - principe général	17,25 €	140% du salaire horaire brut d'un(e) assistant(e) de vie C, au sens de la convention collective citée en référence.
Emploi direct - si réalisation de gestes liés à des soins ou aspirations endo-trachéales <sup>(1)</sup>	17,95 €	140% du salaire horaire brut d'un(e) assistant(e) de vie D, au sens de la convention collective citée en référence.
Service mandataire - principe général	18,98 €	Majoration de 10% du tarif emploi direct correspondant.
Service mandataire si réalisation de gestes liés à des soins ou aspirations endo-trachéales <sup>(1)</sup>	19,75 €	Majoration de 10% du tarif emploi direct correspondant.
Service prestataire	23,50 €	Montant minimal mentionné au I de l'article L. 314-2-1 du CASF.
Aidant familial dédommagé	4,89 €	50 % du salaire minimum horaire net applicable aux emplois familiaux.
Aidant familial dédommagé - si celui-ci cesse ou renonce totalement ou partiellement à une activité professionnelle	9,89 €	75 % du salaire minimum horaire net applicable aux emplois familiaux.

(1) Dans le cadre des dispositions de l'art. L. 1111-6-1 du CSP ou du décret n°99-426 et sous réserve de la production d'une attestation d'apprentissage ou de formation.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE

Tableau 2 : Montant mensuel maximum du dédommagement de chaque aidant familial

Dispositions	Montant mensuel	Modalité de calcul
Montant mensuel maximum	1 183,46 €	85% du salaire minimum mensuel net, calculé sur la base de 35 heures par semaine, applicable aux emplois familiaux.
Montant mensuel maximum majoré	1 420,15 €	Majoration de 20% du montant mentionné à la ligne précédente.

Tableau 3 : Montant des forfaits cécité et surdité

Dispositions	Montant mensuel	Modalité de calcul
Forfait cécité	776,75 €	50 heures sur la base du tarif égal à 130% du salaire horaire brut d'un(e) assistant(e) de vie A (niveau III), au sens de la convention collective citée en référence.
Forfait surdité	466,05 €	30 heures sur la base du tarif mentionné à la ligne précédente.

Tableau 4 : Montant des forfaits surdicécité

Modalité de calcul : 30, 50 ou 80 heures sur la base du tarif mentionné dans le tableau précédent.	Vision centrale après correction, par rapport à la vision normale		OU		Champ visuel	
	supérieure ou égale à 1/10ème et inférieure à 3/10ème	Supérieur ou égal à 20° et inférieur à 40°	supérieure ou égale à 1/20ème et inférieure à 1/10ème	Supérieur ou égal à 10° et inférieur à 20°	inférieure à 1/20ème	inférieure à 10°
Perte auditive moyenne sans appareillage	Supérieure à 41 dB et inférieure ou égale à 56 dB	466,05 €	466,05 €		776,75 €	
	Supérieure à 56 dB et inférieure ou égale à 70 dB	466,05 €	776,75 €		1 242,80 €	
	Supérieure à 70 dB	776,75 €	1 242,80 €		1 242,80 €	

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE

# Informations administratives

**Tableau 5 : Montant du 1<sup>er</sup> élément de la PCH pour les personnes hébergées à temps complet dans un établissement**

Dispositions	Montant mensuel	Modalité de calcul
Montant mensuel minimum	<b>55,34 €</b>	4,75 fois le SMIC horaire brut applicable pendant le mois de droit.
Montant mensuel maximum	<b>110,68 €</b>	9,5 fois le SMIC horaire brut applicable pendant le mois de droit.
Montant journalier minimum	<b>1,86 €</b>	0,16 fois le SMIC horaire brut applicable pendant le mois de droit.
Montant journalier maximum	<b>3,73 €</b>	0,32 fois le SMIC horaire brut applicable pendant le mois de droit.

**Tableau 6 : Montant des forfaits PCH parentalité pour les aides humaines (versement mensuel)**

Age de l'enfant	Monoparentalité (Oui/Non)	Montant mensuel
Moins de 3 ans	Non	<b>900 €</b>
	Oui	<b>1 380 €</b>
De 3 à 7 ans	Non	<b>480 €</b>
	Oui	<b>878 €</b>

## II - Tarifs et montants applicables aux autres éléments de la prestation de compensation

**Tableau 7 : Montant des forfaits PCH parentalité pour les aides techniques (versement ponctuel)**

Date de versement	Montant
Naissance	<b>1 400 €</b>
3ème anniversaire de l'enfant	<b>1 200 €</b>
6ème anniversaire de l'enfant	<b>1 000 €</b>

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE

**Tableau 8 : Autres montants**

Élément de la PCH		Montant maximum attribuable	Durée maximale d'attribution	Tarif
2ème élément Aides techniques	Règle générale	<b>13 200 €</b>	10 ans	Selon les aides techniques : tarif détaillé ou 75% du prix <sup>(1)</sup>
	Si une aide technique (AT) et, le cas échéant, ses accessoires, ont un tarif PCH à au moins 3 000 €	<b>13 200 € + montant du tarif PCH de l'AT et de ses accessoires, après déduction du tarif LPP</b>		
3ème élément Aménagement du logement, du véhicule et surcoûts liés aux transports	Aménagement du logement	<b>10 000 €</b>	10 ans	Tranche de 0 à 1 500 € : 100 % du coût Tranche > 1 500 € : 50% du coût <sup>(1)</sup> Déménagement : 3 000 €
	Aménagement du véhicule Surcoûts liés aux transports	<b>10 000 € ou 24 000 € sous conditions <sup>(2)</sup></b>	10 ans	Véhicule : tranche 0 à 1 500 € : 100% du coût Véhicule : tranche > 1 500 € : 75 % du coût <sup>(1)</sup> Transport : 75% ou 0,5 €/km <sup>(1)</sup>
4ème élément Charges spécifiques et exceptionnelles	Charges spécifiques	<b>100 €/mois</b>	10 ans	Selon les produits : tarif détaillé ou 75% du coût <sup>(1)</sup>
	Charges exceptionnelles	<b>6 000 €</b>	10 ans	75% du prix <sup>(1)</sup>
5ème élément Aide animale	Règle générale	<b>6 000 €</b>	10 ans	Si versement mensuel : 50 €/mois

<sup>(1)</sup> Dans la limite du montant maximal attribuable.

<sup>(2)</sup> Pour les trajets entre domicile et lieu de travail ou domicile et établissement médico-social soit en cas de transport par un tiers, soit déplacement aller/retour > 50 km.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE

Autres infos

Salon  
**handica**

Toutes les Solutions pour plus d'Autonomie



Mer 05 JUIN  
Jeu 06 2024  
LYON EUREXPO

PARALYSIE CÉRÉBRALE FRANCE  
CONGRÈS 2024

**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS**  
« Communiquer est un droit fondamental !  
Développons ensemble la communication alternative améliorée »

Angers  
Jeudi 4 et vendredi 5 avril 2024

HandiCap ANJOU

A vos agendas:  
\* **28 septembre 2024: 4ème championnat d'Europe de Joëlette à St Romain le Puy**

TERRE 2024 DE JEUX

**LES BOUCLES SAINT JEANDAIRES** Active & Sportive

Nouveaux parcours  
dont un TRAIL DE 16 KM

LE DIMANCHE 10 MARS 2024  
COMPLEXE SPORTIF JEAN TARDY  
SAINT-JEAN-BONNEFONDS

TRAIL 16 km  
départ 9h / 10 €

COURSE NATURE 7 km  
départ 9h10 / 5 €

MARCHÉ NORDIQUE 8 km  
départ 9h20 / 5 €

COURSE ENFANTS  
départ 10h / gratuit

Infos et inscription : [www.les-boucles-saint-jeandaires.site.com](http://www.les-boucles-saint-jeandaires.site.com)  
f BOUCLES SAINT JEANDAIRES  
IC reversé par inscription au CDP Henry's AIMCP Loire



1<sup>ère</sup> manifestation de France Handi pédestre et Joëlette !

LE RENDEZ-VOUS SPORTIF ACCESSIBLE QUELQUE SOIT SON HANDICAP !

UNE PROMOTION DE LA SANTÉ À TRAVERS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE !

UNE OCCASION DE SE DÉPASSER !

3<sup>ème</sup> ÉDITION  
**11 JUIN 2024**  
LE BESSAT - LE TREMPLIN

2<sup>0</sup> TERRE DE JEUX 24

AESIO MUTUELLE

Loire LE DÉPARTEMENT

AESIO SANTE

HandiSport Loire

Joëlette

Le bulletin du "Fil info" est aussi consultable sur notre site internet : [www.aimcp-loire.fr](http://www.aimcp-loire.fr)

La commission Communica-

Vous avez des idées ?

Elles nous intéressent pour les prochains numéros.

Faites nous les parvenir par mail:

[accueil.siege@aimcp-loire.fr](mailto:accueil.siege@aimcp-loire.fr)

Par téléphone au 04.77.57.90.59

Par courrier au siège social : 39 avenue de Rochetaillée  
42100 Saint-Etienne

Comité de rédaction: Agnès MATUSSIÈRE, Stéphane CUERQ, Claire BESSON, Philippe PAUTET, Philippe BESSON avec la collaboration de Chrystèle ORIOL (pour la mise en page), secrétaire

Date de parution février 2024



Carterie • Flyer • Dépliant • Brochure  
Affiche & Grand format • Signalétique • Objet publicitaire

3 rue Dorian • FIRMINY  
04 77 06 75 03 • [www.2cimpression.fr](http://www.2cimpression.fr)